

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 09 AVRIL 2021 –
18h00

Compte Rendu

PRÉSENTS : CLEMENTE Cédric – Le Maire

LAVINA Bernard – CARMINATI Antoinette – BLANCHARD Patrick – Adjoints
BOINEAU Sandrine - JOSSIN Angélique (à partir de 19h50) - AYME Stéphane –
RUBIS Quentin - DUROU Marion (à partir de 18h20) – FIGUEIREDO Jessica -
BROUARD Aurélie – VAUTRIN Éric – Conseillers Municipaux

POURVOIR : JOSSIN Angélique donne pouvoir à VAUTRIN Éric – GALHAC
Christian donne pouvoir à BOINEAU Sandrine – PIRE Sébastien donne pouvoir à
CLEMENTE Cédric

ABSENTS EXCUSES : JEAN Alexandra

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE : CLEMENTE Cédric

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BLANCHARD Patrick

Ouverture de la séance à 18h10

En Préambule, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à la séance une délibération :

- « Délibération pour l'entretien de la coupure combustible et des ouvrages DFCI par un éleveur »

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour délibérer sur ce point supplémentaire.

1- **Délibération pour éleveur débroussaillant les DFCI**

En raison du risque de feux de forêt prédominants sur les espaces naturels de notre commune, Mr le Maire propose d'entretenir par pâturage la coupure combustible du haut du village et les ouvrages DFCI.

Il est demandé d'autoriser Mr le Maire de signer une convention avec un berger afin de fixer les termes de la location sur le domaine public et privé communal et notamment les modalités de paiement en nature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2- **Vote taux taxes**

Mr le Maire rappelle les taux 2020 :

- Foncier 14,88%
- Foncier non bâti : 93,67%

Suite à la disparition de la taxe d'habitation et au transfert de la part de taxe foncière bâti du département à la commune, Mr le Maire pense qu'il n'y a pas d'intérêt d'augmenter dans l'immédiat les taxes. Il précise cependant que le percepteur public recommande de le faire dans les prochaines années.

Proposition de taux :

- Foncier 39,53% (14,88% taux communal + 24,65% taux départemental)
- Foncier non bâti : 93,67%

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme DUROU Marion, rejoint l'assemblée (18h20)

3- **Vote du compte de gestion receveur 2020**

Mr le Maire expose le compte de gestion receveur 2020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mr le Maire sort de la salle et Mr LAVINA Bernard reprend la présidence de la séance.

4- **Vote Compte administratif 2020**

Mr LAVINA Bernard expose le compte administratif 2020

**12 VOIX POUR
ADOPTÉ**

Mr le Maire reprend la présidence de la séance

5- **Affectation résultats 2020**

Mr le Maire expose l'affectation résultats 2020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6- **Vote Budget Primaire 2021**

Mr le Maire expose le BP 2021. Il précise que la marge excédentaire prévue est une sécurité au cas où certaines subventions, ou autres recettes, soient finalement annulées.

**CONTRE : 1 – POUR : 13
ADOPTÉ**

7- **Délibération tableau des effectifs**

Mr le Maire propose le tableau des effectifs suivant :

GRADES	CAT.	Observations
Ingénieur Territorial	A	Stagiaire - TNC
Rédacteur Principale 1 ^{ère} Classe	B	Titulaire - TC
Adjoint Administratif	C	Titulaire – TC
Adjoint Administratif	C	CDI – TNC
Adjoint Administratif	C	CDD - TNC
Adjoint Technique Principale 2 ^{ème} Classe	C	Titulaire – TC
Adjoint Technique	C	Titulaire – TC
Adjoint Technique	C	Titulaire annualisé – TC
Adjoint Technique	C	Titulaire annualisé – TNC
Adjoint Technique	C	CDD annualisé – TNC
Adjoint Technique	C	CDD annualisé - TNC

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8- **Délibération dénomination « PLACE PUJOL »**

En anticipation du projet de maison en partage et pour avoir une meilleure logique suivant la topographie du lieu, Mr le Maire, propose de renommer une partie de l'« Allée de Pujol » en « Place Pujol ». Cette nouvelle désignation permettra d'aménager le lieu afin de créer un sens de retournement augmentant la sécurité du lieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9- **Délibération aide à un administré.**

Mme CARMINATI Antoinette demande une aide pour une famille du village. La famille a saisi la commission d'action sociale afin de compléter la facture d'un appareillage auditif pour leur enfant. Montant total : 990,00€ - Pris en charge par la MDPH : 762,00€ - Reste à régler par la commune : 228,00€

**ABSTENTION : 5 – POUR : 9
ADOPTÉ**

Mme JOSSIN Angélique, rejoint l'assemblée (19h50)

10- **Adoption marché travaux salle multimodale**

Mr le Maire expose la liste des entreprises retenues pour le projet de fin de réhabilitation de l'ancienne école primaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11- **Prise en charges repas cantine enfant pour 1 semaine**

Suite à des problèmes sociaux d'une administrée engendrant des soucis susceptibles d'ordres alimentaires pour son enfant, le conseil municipal à décider de prendre en charge quatre repas pour un élève (valeur 15,20€). Mr le Maire demande l'avis du conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisée à 20h15, Mr le Président décide de lever la séance

Le secrétaire de séance, Mr BLANCHARD Patrick

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE LIRIA' (Municipality of Liria). The stamp features a central emblem with a sun and a tree. A handwritten signature, which appears to be 'Blanchard', is written across the stamp in black ink.